

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### PREMIÈRE MINISTRE

**Arrêté du 8 juin 2022 modifiant l'arrêté du 7 mars 2022 portant nomination au comité consultatif mentionné à l'article L. 122-7 du code des juridictions financières (Cour des comptes)**

NOR : CPTP2216325A

Le premier président de la Cour des comptes,

Vu le code des juridictions financières, notamment ses articles L. 122-7 et L. 122-8 ;

Vu l'avis de vacance d'emplois du Premier ministre dans les fonctions d'auditeur à la Cour des comptes ;

Vu l'arrêté du 7 mars 2022 portant nomination au comité consultatif mentionné à l'article L. 122-7 du code des juridictions financières ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2022 portant nomination au comité consultatif mentionné à l'article L. 122-7 du code des juridictions financières ;

Vu le courrier de désignation transmis par la ministre de la transformation et de la fonction publiques en date du 1<sup>er</sup> mars 2022,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Les dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 7 mars 2022 susvisé sont modifiées comme suit :

Au lieu de : « M. Paul Peny, administrateur général de l'Etat », lire : « M. Joël Blondel, inspecteur général des affaires sociales ».

**Art. 2.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 8 juin 2022.

P. MOSCOVICI